CAISSE DES ÉCOLES 5e MAIRIE

14 Victor Cousin

Déjeuner - Semaine du 18-04-2022 au 22-04-2022	Goûter 100%
Lun. --- Férié ---	
Mar. Betteraves vinaigrette[1 8 9 10 11] Cari d'oeufs[1 3 8 9 10 11 12] Epinards et coquillettes*[1 7 8 9 10 11] Gouda[7] Compote pommes-bananes sans sucre ajouté	
Mer. Assiette du jardinier*[1 8 9 10 11 12] Nuggets de poisson/citron[1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 14] Carottes au cumin[1 8 9 10 11] Tomme blanche[7] Orange	Pain & confiture d'abricots[1] Lait[7]
Jeu. Bouchées courgettes et féta Dahl de lentilles corail fruit et boulghour[1 8 9 10] Yaourt liquide nature sucré[7] Compote pomme-mangue sans sucre ajouté	
Ven. Concombre à la menthe[1 8 9 10 11 12] Gratinée de saumon[1 2 3 4 6 7 8 9 10 11 14] Blé * aux petits légumes[1 7 8 10] Emmental[7] Banane	

Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

Terroirs Hauts-de-France Fermier

Label Rouge

100% végétarien

Pêche Française

Agriculture Biologique

* au moins 1 ingrédient Bio

aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.
Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.
Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten[1], Crustacés[2], Oeufs[3], Poissons[4], Arachides[5], Soja[6], Lait[7], Fruits à coques[8], Céleri[9], Moutardeço[10], Graines de sésame[11], Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l[12], Lupin[13], Mollusques[14]